

ALGÉRIE

Des proches de personnes

« disparues » violemment dispersés

Index AI : MDE 28/010/01

DÉCLARATION PUBLIQUE

Le 8 novembre 2001, une centaine de proches de personnes « disparues » ont été violemment dispersés par les forces de sécurité alors qu'ils se rassemblaient pour manifester dans la ville de Constantine, située dans l'est de l'Algérie. Quatre femmes ont été frappées à coups de matraque, tandis que d'autres personnes ont été insultées et menacées.

Au cours du mois dernier, à Constantine, des membres des forces de sécurité ont empêché à plusieurs reprises les familles de personnes « disparues » de manifester pacifiquement pour appeler les autorités algériennes à faire la lumière sur le sort des êtres chers dont elles sont sans nouvelles. Ces événements semblent marquer une escalade dans les tentatives d'intimidation dont sont victimes ces familles.

Amnesty International est préoccupée par ces violences et

exhorte les autorités algériennes à veiller à ce que les proches de personnes « disparues » puissent exercer leur droit de manifester pacifiquement. Elle demande en particulier aux autorités de prendre les mesures nécessaires pour que les forces de sécurité ne maltraitent, ne menacent et n'intimident pas les familles des « disparus ».

Hier, entre 9 h 30 et 10 heures du matin, une centaine de proches de « disparus » ont commencé à se rassembler devant les locaux du wali (préfet) de Constantine, pour participer à une manifestation qui se déroule chaque jeudi depuis plus d'un an. Ces personnes, des mères de « disparus » pour la plupart, ont alors constaté que plusieurs dizaines de membres en uniforme des forces de sécurité se trouvaient déjà sur les lieux.

Ils ont ordonné aux familles de quitter la zone, avant de les disperser par la force. Quatre femmes proches de personnes « disparues » ont été frappées à coups de matraque. D'autres personnes ont été insultées et menacées de représailles si elles continuaient à manifester pour

leurs proches « disparus ».

La femme d'un homme « disparu », Naima Saker, a été traînée hors d'une cabine téléphonique alors qu'elle tentait d'avertir d'autres personnes de la situation. Son mari, Salah Saker, a « disparu » après avoir été arrêté par la police à son domicile de Constantine, en mai 1994. Sa famille a réussi à obtenir la copie d'un procès-verbal dressé par les forces de l'ordre, confirmant que la police de Constantine avait appréhendé Salah Saker et l'avait transféré dans un centre régional des investigations militaire. Néanmoins, sa famille ignore toujours où il se trouve et ce qui est advenu de lui. Cette affaire n'a jamais donné lieu à la moindre procédure judiciaire, malgré tous les éléments de preuve disponibles.

Durant des années, la peur a empêché la plupart des familles de « disparus » de protester publiquement. Néanmoins, à partir d'août 1998, des centaines de membres de ces familles, en particulier des mères, ont commencé à manifester régulièrement, dans la capitale,

Informations générales

Depuis 1993, en particulier de 1993 à 1998, environ 4 000 hommes et femmes ont « disparu » en Algérie après avoir été arrêtés par les forces de sécurité. Depuis lors, leurs proches n'ont cessé de tenter de les retrouver. Ils se sont rendus dans des postes de police, des casernes de l'armée, des prisons, des morgues et des cimetières ; ils ont formé des recours devant les autorités judiciaires et lancé des appels au gouvernement, au Parlement et au président de la République. Or, bien que le gouvernement se soit engagé de manière répétée à enquêter sur ces « disparitions », aucune d'elles n'a donné lieu à des investigations exhaustives et indépendantes.

Alger, et dans d'autres villes pour exiger de connaître la vérité sur le sort des êtres chers dont ils étaient sans nouvelles. Ces mouvements de protestation se sont généralement déroulés sans entrave, mais dans un certain nombre de cas au cours des trois dernières années, les forces de sécurité ont dispersé des

manifestations par la force et
brutalisé ou arrêté des proches de
personnes « disparues ». _

Pour obtenir de plus amples
informations, veuillez contacter le
Service de presse d'Amnesty
International, à Londres, au +44
20 7413 5566 ou consulter notre
site web : <http://www.amnesty.org>